

## Editorial

Ce nouveau numéro de notre Lettre est l'occasion de donner un coup de projecteur sur les dernières Temporelles de Dijon consacrées aux aménagements urbains temporels. Vous trouverez en supplément la synthèse et les conclusions de ces journées. Des actes seront bientôt édités que vous pourrez retrouver sur le site de l'association. L'actualité de Tempo territorial en ce début d'année a été marquée par deux événements phares : une conférence sur l'ouverture des médiathèques le dimanche qui va donner suite à l'édition d'un guide méthodologique et une

première journée-test de formation aux politiques temporelles, organisée par Tempo.

Ces événements sont l'occasion pour moi de réaffirmer le rôle stratégique de notre association : accompagner les territoires dans leurs démarches temporelles dans le contexte des transformations de la société, constituer un centre de ressources, un lieu d'échanges, permettre le débat public, interpeller les femmes et hommes politiques sur ces nouvelles inégalités engendrées par l'impossibilité à gérer son temps ... et avant tout, placer l'humain au centre de nos préoccupations.

Dominique Royoux, Président

## Nouveaux territoires...



Après Reims, où un bureau des temps devrait être créé à l'initiative du Conseil de développement de Reims Métropole, après Brive, avec un débat organisé par le Conseil économique, social et environnemental régional du Limousin, après Barcelone, Bruxelles, Bordeaux, Quimper, Nantes fin 2010, les «ambassadeurs du temps» de Tempo débute 2011 sur les chapeaux de roue en participant à

des travaux ou rencontres faisant la promotion des politiques temporelles.

Ainsi, à Lille en janvier, Patrice Vuidel, Thierry Halay et Patrick Vassallo ont organisé une formation à destination d'élus. Dominique Royoux rencontrera prochainement Pierre Cohen, Maire de Toulouse pour la création d'un bureau des Temps. Lucie Verchère participera à plusieurs colloques ou rencontres à Paris le 9 février («du déplacement à la mobilité»), à Lyon le 17 février («mobilités et comportements»), et le 24 mars («Concilier vie au travail, hors travail, Quels enjeux pour les salariés et les entreprises ?». (<http://asso.univ-lyon2.fr/grepsyt>)).

### Temps et prospective à Deauville

Le 26 novembre 2010, dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Deauville et le Centre culturel international de Cerisy, Edith Heurgon, avec le concours de Sylvain Allemand et de Catherine Espinasse, a organisé, à l'occasion des 150 ans de cette ville, un atelier de prospective territoriale sur le thème «Temps de vie, temps de ville» inventer un art de vivre plus solidaire contribuant au développement durable de la Normandie».

Après une introduction prospective à trois voix (Temporalités (Edith Heurgon), Mobilités (Georges Amar), Territorialités (Dominique Royoux), l'atelier s'est partagé en deux tables rondes:

- la première «Des villes de tous les événements», a réuni Philippe Augier (mairie de Deauville), Catherine Espinasse (psycho-sociologue), Stéphane Juguet (anthropologue) et Laurent Queige (chargé du tourisme à Paris);

- la seconde «Des villes pour tous les âges» a réuni Gisèle Bessac (la Maison ouverte), Agnès Grangé (la Poste), Edith Heurgon et Dominique Royoux.

Les participants ont été rejoints par les Deauvillais pour un débat public sur les Perspectives pour la Normandie introduit par deux grands témoins: Philippe Duhamel (géographe) et Jean-Baptiste de Foucauld (Solidarités nouvelles). Enfin, Bernard Avron (auteur, acteur et metteur en scène) a synthétisé la journée en mettant en scène un personnage de la Commedia del Arte. [www.deauville.fr](http://www.deauville.fr)

## L'évènement

**Tribune libre.** Dans le cadre du débat public sur l'avenir des rythmes scolaires, Tempo territorial a publié une tribune libre «Penser le temps de l'enfant et de la famille sur toute l'année».

Le texte revient notamment sur la nécessité de réinterroger l'ensemble des rythmes de vie des familles avec enfants et non seulement les rythmes scolaires. Tempo territorial fait notamment une certain nombre de précautions pour améliorer les conditions d'apprentissage et de vie des enfants.

Christian Forestier a pour sa part rendu un pré-rapport remettant en cause la mise en place récente de la semaine de quatre jours.

[www.rythmes-scolaires.fr](http://www.rythmes-scolaires.fr)



## L'actualité des territoires

### Grand Lyon

#### Temps scolaire et déplacements

Depuis 2005, la Mission « Temps et Services Innovants » a travaillé à des diagnostics sur la mobilité scolaire avec une première expérimentation à Neuville-sur-Saône, jouant son rôle de facilitateur pour ouvrir le dialogue entre établissements, parents d'élèves et institutionnels des transports.

En 2010, la Cité Scolaire internationale de Lyon-Gerland a interpellé la mission sur les difficultés temporelles de déplacements des élèves. En effet, aux heures de pointes, le stationnement et la desserte par les Juniors Directs desservant l'établissement, posent problème et des solutions doivent être trouvées.

Un diagnostic « mobilité-déplacement » a été réalisé conduisant à la mise en œuvre d'un plan d'action. Ce diagnostic fait la lumière sur les rythmes des élèves (écoliers, collégiens et lycéens) en coordonnant : temps de déplacements, heures d'arrivée du matin, heure de départ le soir et mode de transport utilisé. Ceci a permis la construction de graphiques « parlant » à tous les acteurs et qui permettent d'étayer un « guide des transports - CSI » proposé par la Mission.

Ce plan d'action a été présenté à l'ensemble des acteurs concernés lors d'une réunion de concertation le 21 octobre 2010.

Retrouvez le diagnostic et le plan d'actions de la CSI proposé, et des autres études, en format pdf sur le site [www.espacedestemps.grandlyon.com](http://www.espacedestemps.grandlyon.com) rubrique « Expérimenter > Mobilité > La mobilité des équipements scolaires ».

## Propreté en journée

Afin de permettre à l'Etat d'atteindre son objectif de 40% de prestations de propreté en journée dans ses marchés à horizon 2012, la Fédération des Entreprises de Propreté et le Service Achats de l'Etat ont édité une boîte à outils au service des entreprises et des donneurs d'ordre. Le travail de conception a été confié à Patrice Vuidel, membre de Tempo. Toutes celles et ceux qui veulent suivre ou contribuer à la promotion d'une organisation du travail plus satisfaisante pour les salariés du secteur peuvent le contacter et/ou trouver de l'information sur le site ressources [www.proprenjour.fr](http://www.proprenjour.fr) qu'il a conçu sur le sujet. @ : [patrice.vuidel@free.fr](mailto:patrice.vuidel@free.fr)

## Les nouvelles mobilités

Un rapport du Centre d'analyse stratégique est paru en novembre 2010 intitulé «*Les nouvelles mobilités. Adapter l'automobile aux modes de vie de demain*». Dirigé par Olivier Paul-Dubois-Taine, Président du Groupe de travail, Ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, ce rapport est à retrouver sur [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

## Augmentation du travail à temps partiel

Insee première de janvier 2011 concerne le marché du travail avec quelques éléments importants sur l'évolution du travail à temps partiel. On y apprend, entre autre, que le sous-emploi augmente en même temps que le chômage partiel.

La proportion de personnes à temps partiel atteint 17,3 % en 2009 soit une légère hausse par rapport à 2008 (+ 0,4 point). Les femmes occupent plus de 80 % des emplois à temps partiel.

Par ailleurs, 1,4 million de personnes sont en situation de sous-emploi, c'est-à-dire ont, soit un emploi à temps partiel mais souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour cela, soit un emploi mais ont involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage partiel).

Entre 2008 et 2009, le taux de sous-emploi a augmenté de 0,7 point. Le chômage partiel et technique en 2009 explique les deux tiers de cette hausse. De ce fait, c'est pour les ouvriers que l'augmentation du sous-emploi est la plus forte. Le temps partiel contraint augmente également puisque 27,7 % des personnes à temps partiel déclarent souhaiter travailler davantage en 2009 contre 26,7 % en 2008. Insee première - N° 1331 - janvier 2011 - [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Temps et conditions de vie étudiante

L'observatoire de la vie étudiante vient de publier le rapport annuel sur les conditions de vie étudiante. Parmi les chiffres remarquables et les évolutions récentes, on note que l'écart dans les emplois du temps varie de 32 à 56 heures de cours par semaine, que le temps de trajet moyen pour se rendre du domicile au lieu d'études est de 31 minutes.

Trois-quart des étudiants travaillent au moins une période de l'année pour financer leurs études. 23% déclarent concilier difficilement études et travail et cela d'autant plus que l'activité rémunérée est exercée durablement au cours de l'année. Enfin les étudiants passent en moyenne 26 heures par semaine devant l'Internet et la télévision. La suite sur [www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)

## 67 % de notre temps dans notre logement

L'institut de veille sanitaire a rendu public un rapport décrivant le budget espace-temps et faisant une estimation de l'exposition de la population française dans son logement «avec les budgets espaces-temps : une dimension temporelle de l'exposition à la pollution». On y apprend notamment qu'en moyenne, nous passons 67 % de notre temps dans notre logement, avec des variations, selon le sexe, l'âge et la région d'habitation. Tous les détails de ce rapport réalisé à l'initiative de L'Observatoire de la qualité de l'air intérieur (OQAI) sont accessibles sur [www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)

**Prochain CA - Le mardi 22 mars 2011 à Paris suivi d'un séminaire interne sur l'avenir des politiques temporelles et les orientations stratégiques de Tempo Territorial.**

Le **mardi 24 mai**, sera organisé un mardi de Tempo consacré aux « nouvelles organisations du travail et conciliation des temps de vie ».

**Les Temporelles 2011** auront lieu à Rennes à l'occasion des 10 ans de la publication du rapport «Le temps des villes» en 2001 par Edmond Hervé au Premier Ministre Lionel Jospin. Ces Temporelles seront aussi un rendez-vous du réseau européen.

Hervé E., 2001, *Le temps des villes*, rapport accessible librement sur le site [www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

**Cantonales 2011** - Afin de sensibiliser les candidats aux problématiques du temps, l'association a adressé à l'ensemble des partis politiques un courrier les invitant à «parler du temps» pendant la campagne des élections des 20 et 27 mars prochains et de mettre en place des actions à l'issue du renouvellement des assemblées départementales.

## Publications

### Les temps changent

«*Travail et changements*», le bimestriel du Réseau Anact pour l'amélioration des conditions de travail, vient de sortir avec un dossier spécialement consacré aux temps. Sous le titre «Nouvelles organisations : les temps changent», le premier numéro de l'année 2011 met en avant de nombreux témoignages d'acteurs économiques ainsi que l'exemple du Grand Lyon via une entrevue avec Lucie-Verchère-Tortel. *Travail et changements - N° 335 - Janvier/février 2011.*

*La dictature de l'urgence, Gilles Finchelstein, Fayard, janvier 2011, 240 pages.* Nouvel ouvrage insistant sur le culte de la vitesse et de l'instant qui bouscule notre santé, nos repas, nos loisirs mais également sur la vie publique. L'auteur propose une voie pour déceler, retrouver la perspective du temps long et sortir enfin de la dictature de l'urgence.



## Formation

Le 26 janvier, une première promotion de 15 personnes a bénéficié d'une journée de formation de Tempo Territorial autour du thème «**temps et territoires : quels enjeux ? Comment une collectivité locale peut-elle initier une politique temporelle ?**». Ce module d'une journée sera bientôt accessible à toute collectivité, groupe ou association.

**Renseignements - Mireille Terny - 05 49 52 36 14**

## Adhésion 2011

Tempo territorial vit des cotisations de ses adhérents. Pour que nous puissions poursuivre, pensez dès à présent à vous acquitter de la cotisation annuelle 2011.

Personne physique : 30 € (10 € pour étudiants et chômeurs) – Organismes privées – de 250 à 2 500 € – Collectivités territoriales – de 1000 à 5000 €

Informations : [skoenig@ville-dijon.fr](mailto:skoenig@ville-dijon.fr) - 03 80 74 70 98

L'actualité du réseau sur <http://tempoterritorial.free.fr>





Crédits photos - Ludovic Charron - Philippe Bomier - Cédric Szabo

## Dijon 2010

### Synthèse et conclusion

#### Les aménagements urbains temporels : plaidoyer pour un urbanisme sensible

##### Conclusion de Dominique Royoux - Président de Tempo Territorial

Merci à tous pour cette matinée au contenu très riche. Je vais tenter pour clore ces septièmes Temporelles, de dresser une synthèse en sept points. Ils confirment le titre de notre manifestation. Rapprocher les termes temps et urbanisme n'a de sens que pour évoquer des aménagements urbains qui prennent en compte d'abord les besoins des habitants, des touristes, des passagers de la ville et des territoires, c'est-à-dire un urbanisme sensible à la saisonnalité des usages comme l'a souligné Catherine Gabriel, capable de « mutabilité » en fonction de la croissance démographique a insisté Danièle Vigier.

- 1 Nous avons enrichi notre méthodologie d'approche et de compréhension en termes de diagnostic via les interventions d'Anne-Marie Monomakhoff et de Benoît Guinamard, qui ont évoqué une méthode d'observation globale, fine et sensible et la possibilité aujourd'hui de construire des indicateurs temporels. Marie-Christine Couic nous a appris à manier les échelles d'observation, de concertation et de programmation. Je retiens aussi les cinq indicateurs de qualité de vie temporelle d'Ulrich Mückenberger et notamment le droit à disposer de son propre temps. Le temps doit être réhabilité dans les diagnostics sociaux et donner lieu à un débat entre les acteurs sur les conditions de son utilisation. Je retiens également la proposition de Catherine Coutelle, qui invite Tempo à faire pression sur les producteurs de données pour obtenir des résultats sexués au sein des enquêtes.
- 2 Il est nécessaire d'analyser temporellement toutes les situations sociales et spatiales sous l'angle du triptyque employé/employeur/utilisateur, que Pierre Pribetich a détourné en opérateur/collectivité/usager. Nous devons aussi travailler sur la mobilisation et la représentativité des usagers, notamment dans les opérations d'urbanisme futures où ces utilisateurs demeurent inconnus (cf. séminaire de Lucie Tortel à Lyon).
- 3 Nous avons beaucoup évoqué les variations d'échelle lors de ces Temporelles en partageant des projets départementaux, régionaux, voire interrégionaux en matière d'accessibilité notamment. Les villes ne sont plus les seules à se saisir des politiques temporelles.
- 4 Nous avons tenté de caractériser l'urbanisme temporel de la ville évolutive en décrivant et analysant la multi-dimensionnalité de la qualité de vie. Chantal Trouwborst a ainsi expliqué aux journalistes, lors du point presse d'hier, combien la position des bancs sur une place était importante. Vittorio Sopetto et Marisa Cortese ont beaucoup parlé du rôle de l'espace public à Turin dans l'appropriation temporelle d'un territoire. Ville évolutive rime avec politique évolutive. Les politiques temporelles font évoluer les politiques sociales et s'immiscent partout, sans même porter leur nom.
- 5 Nous nous sommes beaucoup interrogés sur les vertus de la densification et de la mutualisation en faveur de la maîtrise du temps individuel et collectif. Danièle Vigier nous a fourni une belle grille d'analyse sur les conditions et les limites de la mutualisation et Christine Baaijens l'a confirmé dans le cadre de son exposé sur les écoles élargies. Une école sur trois pense que les habitants du quartier sont concernés : c'est encore peu mais l'articulation des activités éducationnelles, culturelles et sportives est prometteuse. André Gervais nous a aussi présenté, par le biais de l'étude sur la gratuité des transports en commun, le fait que le résultat d'une mesure n'était pas toujours celui qu'on escomptait.
- 6 Nous avons évoqué les nouveaux systèmes de gouvernance issus des politiques des temps. Les « tables quadrangulaires » ont été rejointes par toutes sortes de ressources territoriales pour faire évoluer cette ville sensible qui s'intéresse à tout le monde. L'attention aux personnes contraintes reste malgré tout essentielle. Les représentants de Barcelone ont présenté une méthodologie séquentielle, alors qu'Ulrich Mückenberger prône une méthode plus intégrée. Tous s'entendent avec Carme Carrera Escuder pour considérer que les politiques temporelles concernent toutes les politiques publiques et doivent être reconnues comme telles. Leurs prises en compte, par la mutualisation notamment, permettent de lutter contre la désertification et la disparition des services publics en milieu rural. La bonne accessibilité aux services du territoire, la prise en compte de la mobilité par tou-te-s, l'organisation de l'espace public pour le plus grand nombre, mais aussi la possibilité de dégager du temps personnel et collectif, constituent bien aujourd'hui les nouveaux ingrédients des politiques temporelles.
- 7 Le nouveau droit pour le citoyen évoqué par Montserrat Calvo Vallverdu au début de son intervention a été repris par Ulrich Mückenberger. Tous les propos depuis hier matin sont concordants avec le contenu de ce droit au temps, condition de la citoyenneté contemporaine. La ville (et le territoire) fonctionne bien quand elle est négociée a souligné Marie-Christine Couic.

